



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Dzaoudzi, le 27 novembre 2020

Sécurisation des établissements scolaires de Dzoumogné

Afin de rétablir des conditions de sécurité permettant l'ouverture des établissements de Dzoumogné, les dispositions suivantes sont arrêtées :

- Renforcement des forces de l'ordre :

Présence de patrouilles de gendarmerie dans la commune lorsque les élèves sont présents dans les établissements. Les patrouilles seront plus particulièrement situées aux abords des établissements lors des entrées et sorties des élèves.

- Moyens supplémentaires alloués par l'académie

Création d'un poste d'AED, 1 poste d'APS et 2 services civiques.

- Réparation et sécurisation des locaux

Dès le lendemain des évènements, les entreprises étaient sur place pour débiter les travaux. L'ensemble des travaux a été diligenté. Certains travaux sont terminés, leurs autres en cours d'achèvement. Par ailleurs, la sécurisation périmétrique des établissements sera rapidement lancée.

Le Préfet
Jean-François Colombet

Le recteur
Gilles Halbout

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976